



La Coucourde

Magazine



Juin 2014



La Coucourde
Magazine



Juin 2014

[SOMMAIRE | JUIN 2014]

04	ACTUALITÉS
08	BUDGET
09	AMÉNAGEMENTS
10	ÉCOLES
11	BIBLIOTHÈQUE
12	ASSOCIATIONS
14	VIE SOCIALE
14	FESTIVITÉS À VENIR

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Vendredi 13h30 – 16h30.

Samedi 9h – 11h

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Mrs les Adjoints : Roger Ouvrier-Bonnaaz, Nicole Vessières et

André Œil sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau
Rouge, Place Léopold Blanc à Montélimar au
04.75.00.26.58

HORAIRES NAVETTES BUS CET ÉTÉ

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freydière – Derbières)

du lundi au samedi 7h20/20h vers Montélimar

du lundi au samedi 6h34/19h24 vers Valence

SDEI – Urgences – 0810.739.739

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La durée de validité de la carte nationale d'identité est désormais de 15 ans à l'exception de celle délivrée aux mineurs qui reste valide 10 ans. Le renouvellement des cartes en cours au 1^{er} Janvier 2014 se fera automatiquement, il ne sera donc pas nécessaire d'en effectuer la demande.

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40



Chères Coucourdoises, Chers Coucourdois,

Le 23 Mars dernier, vous avez accordé votre confiance à toute l'équipe «**La Coucourde Passionnement**» pour gérer notre commune et je vous en remercie.

Ce témoignage de confiance est, et sera, un socle solide pour permettre à notre nouvelle équipe municipale de poursuivre l'action commencée, et mettre en œuvre les projets que nous vous avons présentés.

Je profite de cet éditorial pour remercier aussi les élus de la précédente mandature qui ont décidé de ne pas se représenter pour convenances personnelles. Au nom du nouveau conseil, je suis reconnaissant de leur travail et leur disponibilité durant les six années écoulées.

Pour ce nouveau mandat, nous devons agir avec efficacité au service de tous nos concitoyens, et mener à bien, en cohérence avec les finances communales, les priorités que nous vous avons proposées avant les élections.

A ce sujet, des dossiers prioritaires pour la commune sont d'ores et déjà en cours d'étude comme :

- La construction d'un groupe scolaire regroupant sur un même site l'ensemble des classes élémentaires et maternelles qui intégrera également des locaux pour les activités périscolaires et péri éducatives.

Une convention a été passée avec le CAUE de la Drôme afin de nous accompagner dans la réalisation de ce projet majeur pour la commune. De nombreuses réunions de concertation et de réflexion avec toutes les institutions concernées par ce projet auront lieu jusqu'à la fin de l'année 2014, ensuite le conseil municipal décidera du scénario et de la programmation retenus pour la construction de ce groupe scolaire.

- La construction d'une station d'épuration et la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif pour le traitement des eaux usées du hameau de Lachamp et du village de Condillac.

- La démolition et la réhabilitation d'une très vieille construction sur Derbières pour y créer plus de 10 logements en locatif.

D'autres programmes prioritaires pour notre village ont déjà débuté :

- La construction d'une nouvelle station d'épuration à Derbières qui permettra de pouvoir raccorder de futures habitations dans ce hameau et qui améliorera les rejets afin qu'ils soient conformes à la réglementation actuelle.

- L'ingénierie et la construction des réseaux du futur lotissement dénommé les «**Clefs de Lachamp**» ont débuté et les premiers permis de construire vont pouvoir être déposés avant la fin de l'année 2014.

On peut donc constater au vu du travail déjà engagé que la nouvelle équipe municipale a beaucoup travaillé depuis seulement 3 mois de mandat et qu'elle est motivée et déterminée pour réaliser les priorités et les engagements sur lesquels cette équipe a été élue en mars dernier.

Vous trouverez dans ce premier bulletin municipal la composition de toutes les commissions communales ainsi que l'organigramme de votre conseil municipal qui est donc bien en ordre de marche.

Vous trouverez également le détail du budget 2014 qui a été adopté à l'unanimité par le nouveau conseil municipal le 23 Avril dernier. Vous pourrez constater, conformément là aussi à nos engagements électoraux, que les taux des impôts locaux (taxe d'habitation à 7,95%, foncier bâti à 8,97% et non bâti à 40,51%) n'ont pas été augmentés pour 2014 et cela depuis maintenant 10 ans, Ces taux sont les plus bas du canton et très en-dessous des moyennes départementale et nationale.

Il n'y aura pas d'emprunt contracté cette année et tous les programmes d'investissement seront financés par les fonds propres communaux donc en auto financement. La priorité de ce budget a été de diminuer nos charges de fonctionnement, en effet les dotations de l'État sont en forte diminution (-4%), tout en gardant un niveau élevé de nos programmes d'investissement, tout cela grâce surtout à notre bonne santé financière communale.

A l'image de ce que j'ai toujours fait, je continuerai à agir au service de tous les Coucourdois, à conduire nos actions avec sérieux et responsabilité. Soyez assurés que le « bien vivre ensemble », élément important de notre identité locale, sera pendant six encore, au cœur de toutes nos actions .

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et espère vous rencontrer durant nos nombreuses festivités d'été.

Merci pour votre confiance renouvelée,

Votre maire
Jean Luc Zanon

MUNICIPALITÉ

NOUVEAU CONSEIL

1^{er} rang et de gauche à droite :
 Jean-Marie SYLVESTRE, Brigitte HERMAN, Christèle BONNIFACY, Véronique BES, Nicole VESSIERES, Jean-Luc ZANON, Houria GOMEZ, Laurence COSTA, Edith COUREON, Carol LAFFON

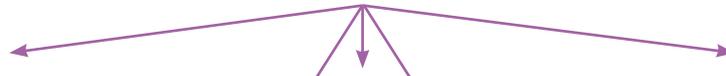
2^{ème} rang :
 André CEIL, Eric ARSAC, Roger OUVRIER BONNAZ, Norbert MAZZON, José BELLIART



ORGANIGRAMME du CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE: Jean-Luc ZANON

Coordination, Animation communale, Administration générale, enseignement, école publique
 Tous les conseillers municipaux pour la commission enseignement : Carol LAFFONT (conseil d'école)
 Bureau Municipal: tous les mercredis 17h-18h30 + samedi sur demande du Maire
 ZANON - OUVRIER BONNAZ - VESSIERES - CEIL - HERMAN - SYLVESTRE



1^{er} ADJOINT : Roger OUVRIER-BONNAZ	2^{ème} ADJOINT : Nicole VESSIÈRES	3^{ème} ADJOINT : André CEIL
Économie, finances, relation élus / personnel du service technique : SYLVESTRE, ARSAC, COUREON, VESSIERES, CEIL, HERMAN	Communication : COSTA, COUREON, BES, CEIL, OUVRIER-BONNAZ	Animations, Associations, Sports : SYLVESTRE, COSTA, ARSAC, COUREON, LAFFONT, BONNIFACY, GOMEZ, VESSIERES, OUVRIER-BONNAZ
Urbanisme, aménagement des quartiers et hameaux : SYLVESTRE, BELLIART, BONNIFACY, VESSIERES, CEIL, GOMEZ	Culture, bibliothèque municipale : HERMAN, BES, CEIL, OUVRIER-BONNAZ	Gestion de la salle d'animation rurale : COSTA, BES, VESSIERES, OUVRIER-BONNAZ, GOMEZ
Logements, bâtiments communaux : SYLVESTRE, HERMAN, BELLIART, VESSIERES, CEIL, MAZZON	Affaires sociales et élus CCAS : VESSIERES, HERMAN, BES, GOMEZ	Sécurité, environnement, développement durable : SYLVESTRE, BES, VESSIERES, OUVRIER-BONNAZ, MAZZON
Conseiller Municipal Délégué : Jean-Marie SYLVESTRE		Conseillère Municipale Déléguée : Brigitte HERMAN
Voirie et réseaux divers, débroussaillage, élagage, coordination avec les entreprises extérieures : CEIL, OUVRIER-BONNAZ, MAZZON		Manifestations sociales pour le CCAS :
Agriculture : CEIL, OUVRIER-BONNAZ		Personnes âgées et handicapées, dossiers sociaux du conseil général (APA, OA,...)

Syndicat d'irrigation de la Drôme
 Syndicat des Eaux Drôme Rhône
 Syndicat d'Energies de la Drôme - SDED
 Comité national aide sociale personnel communal
 Marchés publics et délégation service public

Commission Communale des Impôts

Conseil d'Administration : ZANON, VESSIERES, HERMAN, GOMEZ, BES, PIETROWSKI, CEIL G., BOUIX, WAGNER
 Correspondant Défense : CEIL

Titulaires : SYLVESTRE, CEIL
 Titulaires : ZANON, OUVRIER-BONNAZ
 Titulaires : ZANON, CEIL
 Titulaires : VESSIERES, JEAN-LOUIS
 Titulaires : ZANON, OUVRIER-BONNAZ, VESSIERES, CEIL
 Suppléants : ARSAC, BELLIART, SYLVESTRE CCAS - Action sociale
 Titulaires : en attente
 Suppléants : en attente

CONSEILLERS

INDEMNITÉS DE FONCTION

Le tableau ci-dessous récapitule à gauche les indemnités de fonction brutes versées aux élus du Conseil municipal de La Coucourde, dont le montant a été délibéré le 9 avril 2014. A droite, le tableau fait apparaître les montants maximum des indemnités de fonction brutes pouvant être perçues par les élus du Conseil municipal de La Coucourde, selon la loi en vigueur. Il apparaît que l'économie mensuelle réalisée sur les indemnités de fonction versées aux élus communaux est de 2 080,53 €, **soit une économie annuelle de 24 966,36 €**. En pourcentage, l'économie réalisée est de **50,21 %**.

Indemnités des élus de La Coucourde votées par délibération du 9 avril 2014			Indemnités maximales des élus prévues par la loi	
Nom Prénom	Fonction	Indemnités mensuelles brutes réellement versées	Fonctions	Montant mensuel maximum brut
ZANON Jean-Luc	Maire	817,32 € (50 %)	Maire	1 634,63 €
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 ^{er} adjoint au maire	313,62 € (50 %)	1 ^{er} adjoint au maire	627,24 €
VESSIERES Nicole	2 ^{ème} adjointe au maire	313,62 € (50 %)	2 ^{ème} adjoint au maire	627,24 €
CEIL André	3 ^{ème} adjoint au maire	313,62 € (50 %)	3 ^{ème} adjoint au maire	627,24 €
			4 ^{ème} adjoint au maire	627,24 €
SYLVESTRE Jean-Marie	Conseiller municipal délégué	152,44 € (66,83 %)		
HERMAN Brigitte	Conseillère municipale déléguée	152,44 € (66,83 %)		
	TOTAL	2 063,06 €	TOTAL	4 143,59 €



AGGLOMÉRATION

Commissions MONTÉLIMAR AGGLO

Commissions de la Communauté d'agglomération « Montélimar Agglo » auxquelles les Conseillers Municipaux sont appelés à participer :

- Commission Économie : Nicole Vessières
- Commission Développement du Territoire : Roger Ouvrier-Bonnaz
- Commission Moyens généraux : Roger Ouvrier-Bonnaz
- Commission Environnement : Jean-Marie Sylvestre
- Commission Aménagement du Territoire et Logement : Roger Ouvrier-Bonnaz,
- Commission Famille : Jean-Luc Zanon, Véronique Bes
- Commission Culture : Nicole Vessières
- Commission Sport : André Ceil

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (de juin 2013 à juin 2014)

- 18/07** PRUNIER Vincent, Michel
- 26/07** CHAPELON Jules, Killian, Clément
- 03/09** DUPLAT Sarah
- 22/09** LAURICELLA Cléa, Marie
- 29/09** POMMARET TAYOUCHE Charline
- 21/10** ANDRZEJEWSKI Anna, Louise
- 08/11** MOULIN Eliana, Stéphanie
- 20/11** LEGUILLON NALLET Léa, Monique, Laurence
- 06/12** PIOTON Cassie, Fibi, Angelina
- 08/12** DUMORTIER Léa, Cathy, Annie
- 04/01** MOLINA Lorenzo, Charles, Louis
- 05/11** MASCIA AZNAR Gino, Efsio, Didier, François
- 13/01** VENANCIO Rayan
- 28/01** ZANON Giulia, Huguette
- 17/02** STRINA Swan
- 26/02** DOMISE Lucien, Pascal
- 09/03** RIMEDI Lenny, Christian, Jean-Dominique
- 03/04** BUSQUET Kamil
- 19/04** ROCCO Milänn, Nicolas, Michaël, Anthony

MARIAGES

- 20/07** BOYER Jean-François, Ferdinand & THOMAS Astrid, Sophie
- 20/07** MERINOS Nicolas, Simon & HAGUY Samantha, Denise
- 27/07** MONTEIL Michel, Robert & LOPEZ Corinne
- 07/09** ZIMMERMANN Stéphane, Patrick & COSTANZO Maria
- 08/02** CROZIER Serge, Edmond & RIMBAUD Sylvie, Roberte
- 01/03** SYLVESTRE Jean-Marie, Albert & CHAMPEL Laurence, Noëlle
- 05/04** ROCHE Charly, André & CAPALDI Christelle, Valérie

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- 02/06** GUERIN Paul, Gérard
 - 28/08** REYNAUD Eugène, Georges
 - 07/10** FONTANA Aldo, Jacques
 - 07/10** ULIANA Maria, Bice
 - 06/04** LAMBERT Suzanne, Elise
- BAPTÊMES CIVILS**
- 21/09** DUCHATELET Mathis
 - 05/04** ROCHE CAPALDI Luna
 - 05/04** ROCHE CAPALDI Angèle, Louise, Manon

BONNE CONDUITE ET CIVISME

TONDEUSES ET APPAREILS A MOTEUR

Afin de protéger le repos de nos concitoyens les horaires à respecter sur la Commune sont les suivants :

Les jours ouvrables et le Samedi : de 8h à 20h

Les Dimanche et jours fériés : de 9h à 13h et de 16h à 20h

ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est rappelé aux possesseurs de chiens que la divagation des animaux est interdite sur la voie publique et que de ce fait ils doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

ÉCONOMIE D'EAU

Nous vous encourageons à rester vigilants et à gérer l'eau de façon économe.

- installation d'économiseur d'eau sur les robinets

- traquer les fuites des robinets et des chasses d'eau

- fermer les robinets pendant le brossage des dents et le savonnage sous la douche.

TRI SÉLECTIF

Rappel : un container réservé à la collecte des cartons d'emballage est installé près des colonnes verres et journaux au tri sélectif du chemin de la gare, derrière la place Freydier.

- 11 fixations supplémentaires ont été installées pour les containers d'ordures ménagères et de tri sélectif au lotissement Beaugard, au hameau de Lachamp, aux abords de la Bibliothèque municipale, dans le lotissement Fondchaud, à l'entrée de la rue Ancienne RN7.

VIE DE LA COMMUNE

TARIFS COMMUNAUX

Désignation	Tarifs	Caractéristiques
TARIFS COLOMBARIUM		
Colombarium	500 €	concession de 15 ans
Colombarium	800 €	concession de 30 ans
TARIFS CIMETIÈRES Derbières et La Coucourde uniquement		
Derbières et La Coucourde	45 € le m ²	concession de 3, 4 ou 6 m ²
TARIFS SALLE D'ANIMATION RURALE PIERRE BONNET		
Résident	125 €	location
	50 €	sono
	300 €	caution
Extérieur	500 €	location
	100 €	sono
	700 €	caution
Employés communaux	50 €	location
	30 €	caution
Association Manifestation à but lucratif (- de 3 ans)	20 €	location
	20 €	sono
	pas de caution	
Association Manifestation à but lucratif (+ de 3 ans)	125 €	location
	50 €	sono
	pas de caution	
Association Manifestation à but non lucratif		Gratuit
TAXE DE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		
Maison existante	760 €	
Maison neuve	1 525 €	
SURTAXE ASSAINISSEMENT		
Surtaxe assainissement	0,41 € le m ³ d'eau consommé	
Abonnement fixe	23 € / an	



SALLE PIERRE BONNET

Ne pas être sélectif dans le tri des déchets c'est accepter de payer plus cher !

SÉCURITÉ

SURVEILLANCE DE LA RADIOACTIVITÉ

La CRIIRAD a pour vocation :

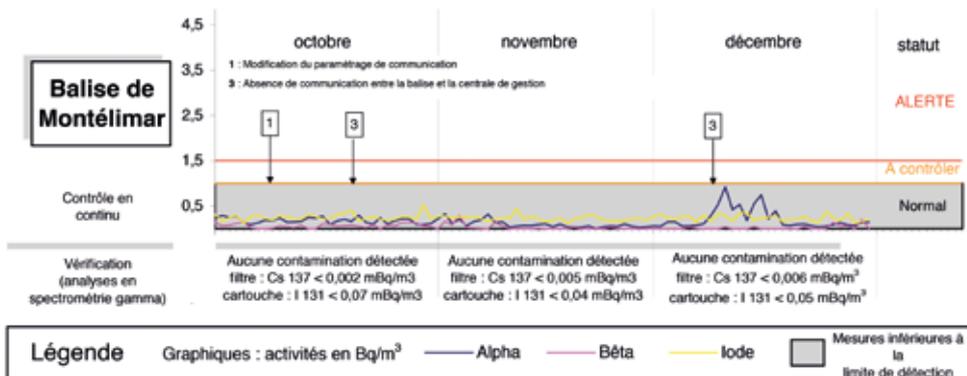
- de contrôler et d'informer les populations sur les pollutions radioactives et les risques liés au nucléaire,
- de veiller au maintien, à l'application et à l'amélioration des règles de contrôle et de radioprotection existantes,
- d'obtenir la mise en place de toutes mesures de protection sanitaire jugées nécessaires.

Le laboratoire de la CRIIRAD a édité son « rapport annuel d'activité 2013 » concernant la surveillance de la radioactivité atmosphérique (Balise Air de Montélimar).

Périodes d'analyses : Octobre, Novembre, Décembre 2013.

Le bilan des mesures de radioactivité artificielle (alpha, bêta et iode) démontre qu'aucune contamination de l'air n'a été détectée par les mesures en direct de la balise.

Aucune contamination de l'air par des radionucléides artificiels émetteurs gamma n'a été détectée dans les analyses de filtres et cartouches pour ces différentes périodes.



source : <http://balises.criirad.org>

Brèves

CNPE DE CRUAS-MEYSSE

Cette année 2014, le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de CRUAS-MEYSSE procède à un grand chantier de remise en état de ses 4 réacteurs. En effet, les alternateurs de ces réacteurs seront démontés et «reboinés». Cette opération sensible, complexe et à forte technicité nécessitera environ 30 000 heures de travail. La fiabilité serait garantie pour les 30 prochaines années. Les activités rejetées dans l'air ou dans le Rhône sont bien en deçà des limites réglementaires, pratiquement nulles pour la plupart.

La prochaine Commission Locale d'Information (CLI) aura lieu le **11 juillet 2014** en mairie de Cruas. Les deux représentants de la commune, Jean-Luc Zanon et André Ceil, s'y rendront.

ÉCOBUAGE

CALENDRIER DE L'EMPLOI DU FEU

Les IMPRUDENCES représentent la principale cause de départ des feux. Une bonne connaissance de l'emploi du feu et une attention accrue doivent avoir un rôle déterminant dans la maîtrise du risque d'incendie.

Le calendrier d'incinération des végétaux ci-dessous vous permet de visualiser les situations autorisées dans le département de la Drôme.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux.

Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des «espaces sensibles»

PERSONNES	Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
NON Propriétaires	Article 3	INCINÉRATION DE TOUS VÉGÉTAUX	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	
Propriétaires et leurs ayants droit	Article 7	INCINÉRATION DE TOUS VÉGÉTAUX PAR VENT FORT (> 40 km/h)	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫	
	Article 6	INCINÉRATION DE TOUS VÉGÉTAUX PAR VENT FAIBLE (< 40 km/h)	🟢	🟡	🟡	🟢	🟢	🟢	🚫	🚫	🟢	🟢	🟢	
FORMALITES à accomplir avant toute incinération	🚫	FEUX INTERDITS												
	🟡	Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48 heures à l'avance. Double à envoyer à la DDT de la Drôme par Fax : 04.81.66.80.80 ou mél : ddt-sefen-pf@drome.gouv.fr												
	🟢	Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit.												

Compléments d'informations : D.D.T. de la Drôme - Pôle Forêt - 4 Place Laennec - BP 1013 - 26015 VALENCE Tél. : 04.81.66.81.70

Arrêté préfectoral n° 2013057-0026 du 26 février 2013

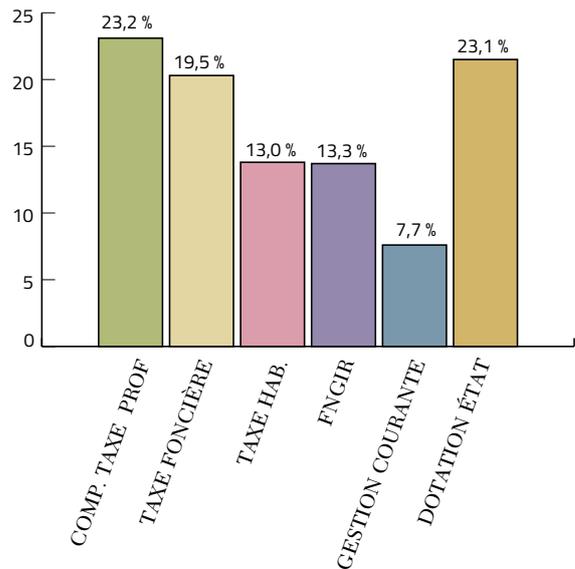
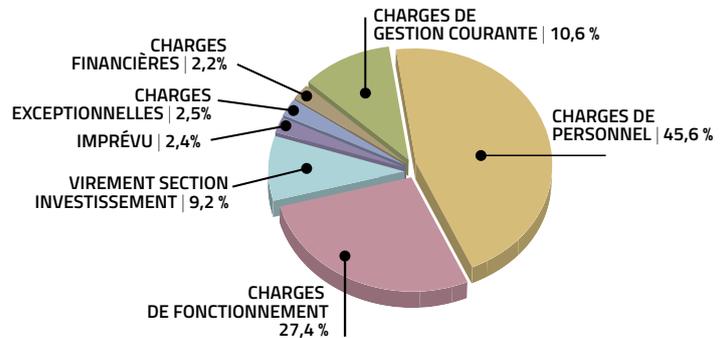
DEFINITIONS	Contenu
	Période rouge "très dangereuse" : Juillet - Août
	Période orange "dangereuse" : Février - Mars
	Espaces sensibles : Bois, forêts, plantation, reboisements, landes, maquis et garrigues Les vergers régulièrement entretenus sont exclus.

SOYEZ PRUDENT EN TOUTES CIRCONSTANCES, LE FEU PART PLUS VITE QU'ON NE LE PENSE !

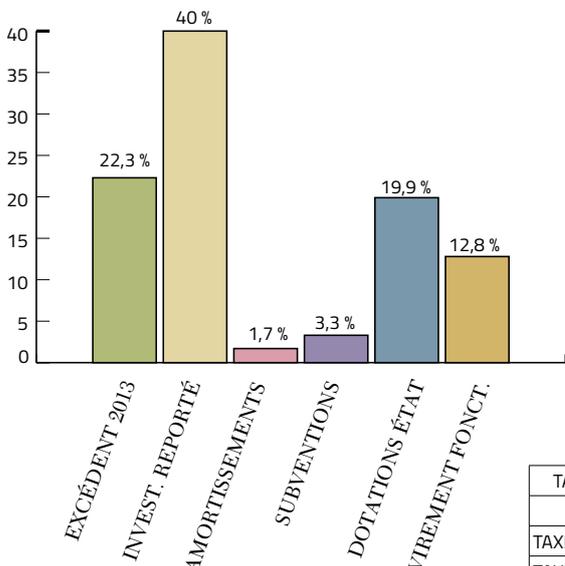
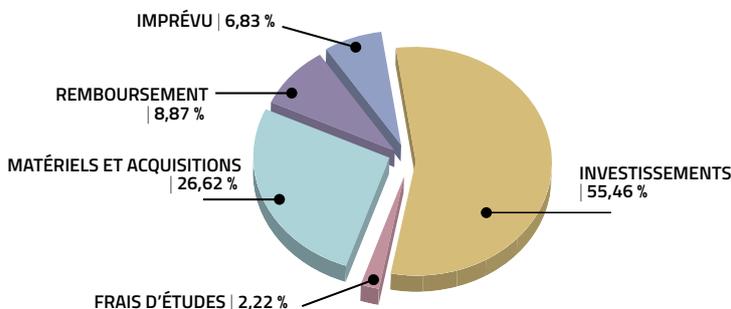
624 524 €
DE FONCTIONNEMENT
EN 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances, télécommunications, affranchissements, carburant, fêtes et cérémonies, fournitures scolaires, formations, entretien véhicules, entretien voirie...)	171 200
CHARGES DE PERSONNEL	285 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions, service incendie...)	66 132
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	14 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 598
DÉPENSES IMPRÉVUES	15 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	57 594
	624 524

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
TAXE D'HABITATION (capital)	86 019
TAXE FONCIÈRE	126 824
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle reversée par Montélimar Agglomération)	144 000
DOTATIONS (État), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, droit de mutations)	134 579
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, salle d'animation rurale)	47 650
FNGIR	85 452
	624 524



450 766 €
D'INVESTISSEMENT
EN 2014



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
REBOURSEMENT D'EMPRUNTS	40 000
FRAIS D'ETUDES (étude construction groupe scolaire,...)	10 000
INVESTISSEMENT MATERIELS ET ACQUISITIONS (panneaux de signalisation, mobilier urbain, bornes incendie, tracteur, remplacement d'éclairage public...)	120 000
INVESTISSEMENT (entretien de la voirie, mise en sécurité du CD74, ...)	250 000
DEPENSES IMPREVUES	30 766
	450 766

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (exercice 2013)	180 250
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2013)	100 514
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	57 594
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale d'aménagement)	89 910
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 000
AMORTISSEMENTS	7 498
	450 766

TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (avec comparaison nationale et départementale)					
	2012	2013	2014	Moy. Nationale	Moy Départ.
TAXE D'HABITATION	7,95 %	7,95 %	7,95 %	23,88 %	20,32 %
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	8,97 %	8,97 %	8,97 %	20,11 %	17,93 %
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	40,51 %	40,51 %	40,51 %	48,94 %	56,86 %

BONNE CONDUITE ET CIVISME

TONDEUSES ET APPAREILS A MOTEUR

Afin de protéger le repos de nos concitoyens les horaires à respecter sur la Commune sont les suivants :

Les jours ouvrables et le Samedi : de 8h à 20h

Les Dimanche et jours fériés : de 9h à 13h et de 16h à 20h

ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est rappelé aux possesseurs de chiens que la divagation des animaux est interdite sur la voie publique et que de ce fait ils doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

ÉCONOMIE D'EAU

Nous vous encourageons à rester vigilants et à gérer l'eau de façon économe.

- installation d'économiseur d'eau sur les robinets

- traquer les fuites des robinets et des chasses d'eau

- fermer les robinets pendant le brossage des dents et le savonnage sous la douche.

TRI SÉLECTIF

Rappel : un container réservé à la collecte des cartons d'emballage est installé près des colonnes verres et journaux au tri sélectif du chemin de la gare, derrière la place Freydier.

- 11 fixations supplémentaires ont été installées pour les containers d'ordures ménagères et de tri sélectif au lotissement Beaugard, au hameau de Lachamp, aux abords de la Bibliothèque municipale, dans le lotissement Fondchaud, à l'entrée de la rue Ancienne RN7.

VIE DE LA COMMUNE

TARIFS COMMUNAUX

Désignation	Tarifs	Caractéristiques
TARIFS COLOMBARIUM		
Colombarium	500 €	concession de 15 ans
Colombarium	800 €	concession de 30 ans
TARIFS CIMETIÈRES Derbières et La Coucourde uniquement		
Derbières et La Coucourde	45 € le m ²	concession de 3, 4 ou 6 m ²
TARIFS SALLE D'ANIMATION RURALE PIERRE BONNET		
Résident	125 €	location
	50 €	sono
	300 €	caution
Extérieur	500 €	location
	100 €	sono
	700 €	caution
Employés communaux	50 €	location
	30 €	caution
Association Manifestation à but lucratif (- de 3 ans)	20 €	location
	20 €	sono
	pas de caution	
Association Manifestation à but lucratif (+ de 3 ans)	125 €	location
	50 €	sono
	pas de caution	
Association Manifestation à but non lucratif		Gratuit
TAXE DE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		
Maison existante	760 €	
Maison neuve	1 525 €	
SURTAXE ASSAINISSEMENT		
Surtaxe assainissement	0,41 € le m ³ d'eau consommé	
Abonnement fixe	23 € / an	



SALLE PIERRE BONNET

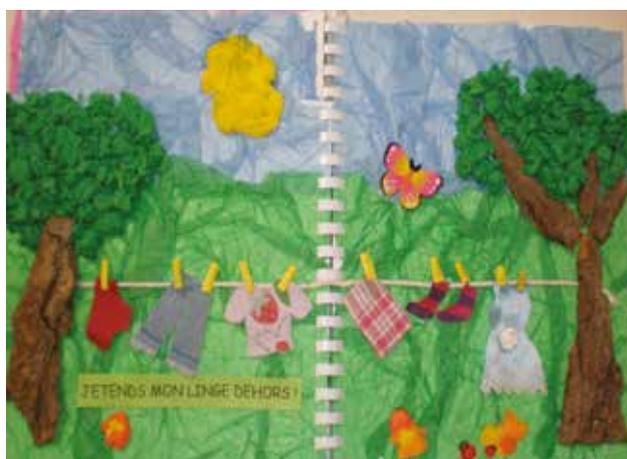
Ne pas être sélectif dans le tri des déchets c'est accepter de payer plus cher !

MATERNELLE

Cette année, le mot d'ordre à la maternelle aura été : **la protection de la planète**.

Nos 28 petits élèves ont découvert, tout au long de l'année, de petites consignes à suivre et à faire suivre pour protéger notre environnement.

Ainsi ils ont fabriqué leur traditionnel livre autour de ce thème. En voici quelques pages en avant-première ... mais vous pourrez le voir dans sa globalité dès le mois de juillet à la bibliothèque municipale où un exemplaire y sera en dépôt.



Nous avons aussi gardé ce thème pour le spectacle de notre kermesse annuelle qui a eu lieu le vendredi 13 juin en fin d'après-midi à la S.A.R.

PRIMAIRE

LE MOT DES ENSEIGNANTS

Les 115 écoliers coucourdois ont entamé le troisième trimestre.

Cette année, l'équipe pédagogique a quelque peu changé. En effet **Fanny Ciéplinski** a remplacé **Coralie Chamontin** qui a été affectée à l'école André Jullien de Donzère. **Jean-Luc Delhomme** aura également remplacé **Mélanie Giraud** pendant son congé de maternité et son mi-temps parental.

Les élèves de CM1/CM2 gardent encore en mémoire le séjour en classe de neige qui a été effectué entre le 23 et le 28 février. Ce séjour a pu avoir lieu grâce au soutien de la municipalité, du Conseil Général, des commerçants et artisans de la Coucourde, mais aussi grâce à la forte implication des parents d'élèves qui ont organisé des actions au premier trimestre afin de récolter des fonds pour ce projet. Trois parents ont également accepté de venir accompagner les enfants pendant toute la semaine. Cette implication a été comme la fois dernière il y a 2 ans, une occasion particulière pour tisser d'autres liens entre parents, enfants et enseignants.

Le mois de juin sera l'occasion pour les élèves de présenter aux autres classes et **aux parents leur projet musical concocté tout au long de l'année** avec Marion Boulé, l'intervenante des CMR.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et un joyeux été !

FINANCEMENT

Comme chaque année la Commune participe à l'achat des fournitures pour les enfants des écoles. Cette année la participation sera de 45 € par élève, soit une augmentation de 5%. Une subvention annuelle de 900 € est attribuée à l'USEP et une subvention exceptionnelle de 1 000 € a été versée pour la sortie Ski de cet hiver.

BIBLIOTHÈQUE

Lotissement Fondchaud

Tél : 04.75.90.01.93

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

Horaires d'été

(juillet et août):

mercredi : 18 h – 20 h

vendredi : 18 h – 20 h

Horaires d'hiver

(septembre à juin):

mercredi : 15 h – 18 h

samedi : 15 h – 17 h

Les CHIFFRES

Nombre d'ouvrages à votre disposition **3 006**

(environ 700 livres sont renouvelés/an par la Médiathèque de Valence)

Nombre d'ouvrages lus **1 462**

Hors emprunts scolaires

Nombre d'heures de présence

des bénévoles **559**

Budget alloué par la Mairie pour

l'achat de livres **1 100 €**

Budget alloué par la Mairie pour

l'achat de fournitures **200 €**Nb d'ouvrages achetés **95**Nb d'ouvrages reçus en don **74**

Scolaires

Le mardi 27 mai était le dernier jour de l'année pour l'accueil des scolaires à la Bibliothèque.

Une fois par mois pour certains (des CP aux CM), une fois tous les quinze jours pour d'autres (MS et GS) et tous les vendredis pour les tout-petits de la maternelle, les enfants viennent emprunter leurs livres. Ceci représente **1502 LIVRES EMPRUNTÉS** durant l'année scolaire 2013/2014 pour 119 élèves, sans comptabiliser les emprunts réalisés in situ par la crèche intercommunale une fois par mois (8 bambins en moyenne).

Appel

Afin de faire perdurer ce service culturel municipal, l'équipe des Bibliothécaires bénévoles a besoin d'être renforcée. Inutile d'être un lecteur chevronné pour nous prêter main forte. Seule une disponibilité ponctuelle est requise. Si vous disposez d'un peu de temps, merci de nous contacter. Nous vous expliquerons le fonctionnement de la bibliothèque.

ANIMATIONS

MANIFESTATIONS PASSÉES



CONFÉRENCE SUR L'ABBAYE CISTERCIENNE D'AIGUEBELLE

Le **10 octobre 2013**, Madame Marylène Marcel Ponthier venait présenter en images l'histoire longue et mouvementée de l'abbaye d'Aiguebelle. A l'issue de cette conférence très appréciée, le verre de l'amitié, mettant à l'honneur les produits d'Aiguebelle, était offert aux auditeurs présents.

ATELIER D'ORIGAMI

Dans le cadre des rencontres culturelles Itinérances 2014, Montélimar Sésame a proposé à La Coucourde un atelier d'origami le **22 mars** animé par Valérie Karpouchko. Les participants, fort nombreux, ont plié, déplié, replié des carrés de papier coloré réalisant une grenouille, une



fraise, des soleils, ... Les rayons de la bibliothèque mettaient à l'honneur cet art japonais par de nombreux ouvrages.

LE MONDE DES ABEILLES

Trois apiculteurs de notre commune, Larissa, Jean-Michel Leydier et Gilles Justice ont animé cette manifestation le **samedi 12 avril 2014**. Ils nous ont fait découvrir le monde des abeilles au travers de nombreux matériels (ruche vivante vitrée, extracteur, centrifugeuse, tenue protectrice de travail, ...).

La vie des abeilles n'ayant aucun secret pour eux, ils nous ont fait partager leurs connaissances et leur passion répondant gentiment à toutes les questions posées par les nombreux visiteurs. Des miels de différentes variétés ont pu être goûtés ainsi que du pollen fraîchement recueilli, du pain d'épices et des bonbons. Parmi ces miels, celui de lavande a été distingué à l'exposition « *les miels de Drôme Ardèche* » du Teil par un premier prix. En avant première, toute la journée du 8 avril, les enfants des écoles avaient pu découvrir la vie d'une ruche, participer à des ateliers de confection de bougies faites avec

de la « vraie » cire et goûter également pollen et miel produits par nos abeilles coucourdoises.



MANIFESTATIONS à VENIR

Au moins 3 manifestations sont prévues pour le 2^{ème} semestre 2014
Présentation d'un ouvrage sur la vie locale par son auteur,
une exposition sur la Grande Guerre (14-18) et
un atelier floral.

CHASSE

ACCA L'ALPION

(Association Communale de Chasse Agréée)

A RETENIR

Notre repas champêtre aura lieu le **Samedi 5 juillet**

avec au menu (entre autre) :

Paté de Chevreuil

Porc farci à la broche

Convivialité et bonne humeur.

Comme chaque année nous vous invitons à y venir nombreux (inscriptions avant le 30 Juin au

04 75 90 09 04 ou

06 61 57 54 04

L'association tiendra son Assemblée Générale le

Dimanche 22 Juin.

L'ouverture générale de la Chasse, sous réserve de la décision du Préfet, aura lieu le **Dimanche 14 septembre 2014** (arrêté préfectoral affiché en mairie).

Les permanences pour la remise des cartes sociétaires se dérouleront le **Dimanche 7 septembre de 9h à 12h** et le **Samedi 13 septembre de 9h à 12h.**

POUR INFOS

Les cours de Country reprendront à la Salle Pierre Bonnet de La Coucourde le **Lundi 16 septembre** à 18h30 sous la houlette d'Eric Traversier. Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Bruno 06.45.09.96.87

Anne France 06.10.85.81.41

Annie 06.88.49.60.80



de ses habitats. Elle mène des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de gestion de la biodiversité, de connaissance et de préservation de la faune.

À ce titre et à la demande conjointe du directeur d'école et du bureau de l'ACCA, elle est intervenue pour une demi journée d'information à l'attention des enfants des classes de CM1-CM2 dans le cadre de leur projet de classe découverte.

La saison de chasse 2013-2014 a été une saison en demi teinte. Elle a été correcte pour le grand gibier (chevreuil et sanglier), médiocre pour le petit gibier (lapin, faisan, perdrix) et avec de grosses disparités pour le gibier de passage (gibier d'eau, grives, etc...).

Si pour le gibier sédentaire, l'état des prélèvements est intimement lié à l'état de la population de l'espèce, pour le gibier de passage les conditions météo influent pour beaucoup sur les flux migratoires. Par exemple, le lapin très présent sur notre territoire il y a encore quelques années présente aujourd'hui une très faible population (en cause certaines maladies telles que la VHD «maladie virale hémorragique»).

Notre loto est programmé **Samedi 7 décembre** à 20h Salle Pierre Bonnet.

COUNTRY

L.C. COUNTRY CLUB

Notre Association a proposé plusieurs animations depuis le début de l'année auxquelles un grand nombre de personnes ont participé. Il en fut ainsi pour le Bal Country du dimanche 17 Février à la Salle Pierre Bonnet et de la journée Country du dimanche 26 mai qui, malgré une météo maussade le matin, a eu un vif succès avec le stage, le repas et le bal en plein air Espace de Leyne. Merci à tous les participants.



3^{ème} AGE

REGAIN



Comme chaque année, notre assemblée générale a fait le plein, d'anciens et de nouveaux adhérents. Les membres du bureau démissionnaires ont été réélus et Edouard Pietrowski a été élu vice-président, un renfort masculin bien accueilli dans ce monde de moins en moins alerte. La présidente Claudine

Plagias fêtera en 2015 ses 20 ans de bénévolat au sein de l'association qui a fêté ses 40 ans en 2014. Pas de voyage prévu cette année, compte tenu de la moyenne d'âge des adhérents, mais une belle initiative est née en 2013: organiser un repas champêtre avec une paëlla à l'Espace de Leyne, mais le temps en ayant décidé autrement, nous avons déjeuné dans la salle Pierre Bonnet, bien à l'abri. Les animations, loto et belote permettent, avec l'aide des subventions de la mairie et du conseil général, de participer financièrement au repas de mi-saison, de Noël (avec un colis aux 70 adhérents) et aux goûters des après-midi du club. Les projets 2014 : le 29 juin, repas au restaurant « les Monts de Savasse » avant la pause vacances. L'ouverture du club se fera le 30 août avec le repas champêtre à l'Espace de Leyne et toujours les après-midi du mardi au club. Pour «La Semaine Bleue» un repas est prévu avec un concours de tartes salées et sucrées et tous les 3^o mardis, nous envisageons un repas en commun (avec échanges de recettes et participation de chacun). Les 15 adhérents, en moyenne, présents aux activités du club le mardi, apprécient cette idée. Cette année 2014 s'annonce bien, notre vœu serait que plus de jeunes retraités se joignent à nous, afin que les aînés profitent longtemps de ces moments de loisirs.

BUDGET

SUBVENTIONS COMMUNALES 2014

➔ Association communale de Chasse agréée de La Coucourde	325 €
➔ Football Club de La Coucourde	400 €
➔ LC Country Club (organisation fête votive)	1750 €
➔ Tennis Club Coucourdois (organisation fête votive)	1750 €
➔ USEP de La Coucourde	900 €
Subvention classe de neige	1000 €
➔ Regain	500 €
➔ Les Restos du Cœur	70 €
➔ Les Paralysés de France	30 €
➔ Association Française des Sclérosés en plaque	40 €
➔ Association ALBEC	40 €
➔ Arc-en-ciel	40 €
➔ Centre médico-psycho pédagogique de Montélimar	175 €
➔ FNATH Drôme Ardèche	30 €
➔ Centre Léon Bérard	50 €
➔ Judo Club de Sauzet	50 €
➔ Association des anciens combattants	50 €
➔ Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence	50 €

SPORTIVES

TENNIS CLUB

Saison 2013-2014 LE T.C.C. présent dans toutes les catégories...

Cette année le Tennis Club Coucourdois a eu encore une fois de très bons résultats tant au niveau tennis qu'au niveau ping-pong.

En effet au tennis, les vétérans masculins comme féminins ont fait honneur au maillot Coucourdois avec des rencontres de très grande qualité ainsi qu'une solidarité sans faille. Les séniors eux pour la première fois de leur histoire ont évolué en troisième division, il a fallu donc faire des exploits tous les week-ends devant des spectateurs nombreux venant admirer des matchs d'une intensité jamais vue sur notre cours. Ils finissent troisième de leur poule synonyme de maintien, un véritable « petit miracle » à ce niveau. Concernant le ping-pong, nos jeunes terminent deuxième du championnat secteur, une performance importante dans une poule très relevée. Encore une preuve du bon travail accompli par leur coach « Coco ». Pour terminer sur les résultats de cette année, nos pongistes séniors ont fait jouer tout leur fair-play dans un championnat secteur compliqué.

POUR INFOS le 27 et 28 juin, la fête du Tennis avec le traditionnel méchoui.



Equipe sénior tennis contre Grignan 1



Tournoi ping-pong jeunes à la Coucourde

PRÉVENTION

PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan National « **Canicule 2014** », le CCAS, sous la responsabilité du Maire, met en place un registre nominatif afin de recenser les personnes fragilisées par le grand âge ou par un handicap et vivant à domicile. Ce fichier servira en cas de canicule avérée. Les personnes inscrites bénéficieront alors d'une attention particulière (contact téléphonique,



visite à domicile, activation des réseaux de proximité), ce qui est essentiel en période de chaleur. Ce registre nominatif concerne toute personne isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou par un mode de vie. Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis.

Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin.

Ce registre est confidentiel et servira exclusivement en cas de canicule. Il ne serait être utilisé à des fins différentes de son objectif initial. On peut donc s'y inscrire sans crainte. **Les inscriptions doivent se faire avant le 15 juillet.** Comment se préserver lors de fortes chaleurs ?

- Boire fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau, même si l'on n'a pas soif) et manger peu mais souvent.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique. En cas de sortie impérative, rester à l'ombre, porter un chapeau et emporter une bouteille d'eau.
- Maintenir son logement frais (ne pas ouvrir les fenêtres pour limiter les entrées de chaleur et fermer rideaux et volets tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et utiliser un thermomètre pour vérifier celle-ci).
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour (douches, bains sont recommandés mais aussi les brumisateurs)
- Porter des vêtements amples et légers.

Les numéros d'urgence à connaître : le 15 (SAMU) et le 18 (POMPIERS)

CONVIVIALITÉ

LE REPAS DES VOISINS



Le samedi 24 mai, par un beau soleil printanier une quarantaine de Coucourdoises et Coucourdois, accompagnés de leurs enfants sont venus passer un moment de convivialité. Après l'apéritif et un repas partagé, les plus courageux ont entamé une partie de pétanque. Ce fut un agréable temps passé entre voisins, apprécié de tous les convives. Une expérience à renouveler l'année prochaine!...

SOLIDARITÉ

CCAS

Le savez-vous ? A La Coucourde, le CCAS (Le Centre Communal d'Action Sociale) peut vous apporter une solution.

Qui le compose ? Le conseil d'administration : Jean-Luc Zanon | Président
Nicole Vessières, Brigitte Herman, Houria Gomez, Genevieve Cœil, Edouard Pietrowski, Brigitte Bouix, Maryline Wagner

Ses fonctions ? Mettre en œuvre différentes activités et actions sociales vers la population :

- ⊙ informer sur les différentes aides sociales
- ⊙ aider à comprendre, à rédiger et instruire les dossiers d'aide sociale (ex : demande APA)
- ⊙ mettre en place des secours d'urgence (ex : bon alimentaire)
- ⊙ mettre en relation l'usager avec certains organismes (conseil général, assistantes sociales...)
- ⊙ proposer des actions (ex : goûter récréatif de fin d'année pour les personnes de 65 ans et plus)
- ⊙ assurer un service de portage de repas à domicile par l'intermédiaire de la Sté Servea (une partie du coût est prise en charge suivant le revenu)

Son budget ? Il est voté par le conseil municipal. Cette année le montant s'élève à 7 000 €.

Il sera utilisé pour :

- ⊙ le goûter récréatif, pour les personnes âgées de plus de 65 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année qui aura lieu le mercredi 3 décembre 2014. De plus, il est distribué une boîte de chocolats ainsi qu'un bon d'achat d'un montant de 25 € dans la limite d'un bon par foyer.
- ⊙ les aides d'urgences

Actuellement notre commune compte 126 personnes de 65 ans et plus.

Le CCAS reste à votre disposition. Vous pouvez le contacter par téléphone au **04 75 90 23 23**

[FESTIVITÉS À VENIR]

VENDREDI 27 ET SAMEDI 29 JUIN

Fête du TENNIS

SAMEDI 5 JUILLET

Repas de la Chasse « ACCA »
Cabanon de Chasse à Cacaret

DU 12 AU 14 JUILLET

Fête Vote organisée par le Tennis Club et LC Country Club
12 juillet : Après-midi Country animée par Wild West Country
Info. : Bruno au 06 45 09 96 87
aux abords de la Salle Pierre Bonnet de 14h à 19h

LUNDI 14 JUILLET

La Coucourdoise

Informations : 04 75 90 23 23
Inscription à 8h. Départ 9h30.
Place de la Mairie - 8h00 - Gratuit

MERCREDI 23 JUILLET

Anaïs

Concert Off Montélimar Agglo Festival
Informations : 06 09 42 46 48
aux abords de la Salle Pierre Bonnet - 20h30

VENDREDI 8 AOÛT

"Elle court, elle court la chanson"

Théâtre. Informations : 04 75 90 23 23
Salle Pierre Bonnet - 20h30